

Le bien-être et la santé constituent des préoccupations majeures pour chacun de nos concitoyennes et concitoyens, comme pour l'ensemble de la société.

C'est pourquoi, nous avons demandé à l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S) un état des lieux sanitaire de notre territoire. Les conclusions sont préoccupantes. Nous connaissons une situation où l'offre de soins est inférieure à celle de la plupart des métropoles de taille comparable. La situation s'est aggravée avec l'épidémie due à la Covid 19 qui a souligné les tensions auxquelles notre système de soins était soumis. Les déficits sont également marqués concernant l'espérance de vie et la mortalité prématurée par rapport au niveau national.

Il nous faut maintenant dépasser ces constats et formuler des propositions concrètes.

La politique d'accès aux soins n'est pas inscrite dans les compétences de la Métropole Rouen Normandie. Cependant, face à la gravité de la situation et aux enjeux multiples que représentent la santé, nous avons pris la responsabilité, comme d'autres métropoles ou intercommunalités françaises, de nous engager. Un défi commun nous rassemble : armer notre politique de santé et renforcer l'attractivité de notre territoire pour nous permettre de répondre aux enjeux de cette décennie.

Ces premières actions issues de la stratégie santé métropolitaine 2021-2026 sont révélatrices de l'ambition que nous portons collectivement pour la santé de nos habitantes et habitants.

Nicolas Mayer-Rossignol

Président de la Métropole
Rouen Normandie

Charlotte Goujon

Vice-présidente en charge de la santé
et de la sécurité sanitaire et industrielle

Attractivité
Formation
Installation
Prévention
Maison de santé
Investissement

4 345 000 €
par an pour
la santé

Possibilité d'accompagnement
pour les professionnels de santé*

Pour les porteurs d'un projet de **regroupement professionnel**, visant à **améliorer l'offre de soins** et développer **la prévention** et la **promotion de la santé**.

**Soumise à un certain nombre de conditions.
Merci de vous rapprocher du service santé.*

Contact

Métropole Rouen Normandie Service santé

✉ françois-xavier.cousineau@metropole-rouen-normandie.fr

☎ 02.35.52.95.39.

www.metropole-rouen-normandie.fr

Stratégie santé métropolitaine

La politique santé de la
Métropole Rouen Normandie
2021-2026

3 grands axes, de nombreuses actions et des possibilités de financements

AXE 1

Améliorer l'accès à l'offre de soins



- Favoriser le déploiement de maisons de santé pluridisciplinaires.
- Aider le développement de la coordination à destination des professionnels de santé.
- Développer l'accès aux soins pour toutes et tous.

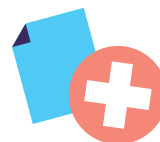
Exemples d'actions 2021/2022

- Entre 2021 et 2022, 4 projets de santé de maisons pluridisciplinaires ont été financés sur la Métropole. Les aides métropolitaines (exonération taxe d'aménagement, fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC), ingénierie de projet) sont reconduites pour 2022.
- 290 156 € ont été investis pour construire une maison de santé à Saint-Martin-de-Boscherville.
- Un centre dédié à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse, l'institut Simone-Veil, a vu le jour en septembre 2021 à Rouen. La Métropole le soutient financièrement pour aider son démarrage.
- Soutien financier de l'association des professionnels de santé de l'agglomération rouennaise (APSAR+) sur 3 ans.

Au total, près de 500 000 € seront investis chaque année à destination des professionnels de santé libéraux afin de contribuer à améliorer l'accès à l'offre de soins.

AXE 2

Renforcer l'attractivité du territoire



- Soutenir la formation des professionnels de santé.
- Faciliter l'installation et les conditions de vie des professionnels de santé.
- Favoriser l'investissement dans le matériel médical de pointe.

Exemples d'actions 2021/2022

- 17 millions d'euros vont être investis jusqu'en 2026 dans le cadre du Ségur de la santé pour 4 établissements hospitaliers : Centre hospitalier universitaire (CHU), le Centre hospitalier intercommunal Elbeuf Louviers Val-de-Reuil, le Centre régional de lutte contre le cancer Henri-Becquerel et le Centre hospitalier spécialisé en psychiatrie du Rouvray.
- 500 000 € par an seront consacrés au financement de postes d'enseignement et de recherche en santé, en partenariat avec l'Université de Rouen - UFR Santé.
- 1 000 000 € sont investis dans le nouveau département d'odontologie en 2022.
- Un partenariat a été formalisé avec le campus santé regroupant l'Université de Rouen (UFR Santé), le CHU de Rouen et le Centre régional de lutte contre le cancer Henri-Becquerel, afin de renforcer l'offre de formation et de recherche.

Au minimum, 3 700 000 € par an seront consacrés au renforcement de l'attractivité du territoire.

AXE 3

Lutter contre la mortalité évitable



- Renforcer l'adoption de comportements favorables à la santé.
- Améliorer la prévention et la promotion de la santé.
- Prévenir des risques industriels et pandémiques.
- Favoriser un environnement de qualité (habitat/qualité de l'air/environnement COP 21).

Exemples d'actions 2021/2022

- Soutien au réseau santé précarité porté par l'association Emergence-s.
- Soutien au développement d'un réseau santé sexuelle, pionnier en Normandie.
- Soutien à la lutte contre la précarité alimentaire (dans le cadre du Programme alimentaire territorial).
- Lancement et financement d'une étude sur les impacts et les conséquences du changement climatique sur la santé publique à l'échelle de la Métropole.
- Financement de travaux d'adaptation des logements privés à la perte d'autonomie (78 propriétaires aidés en 2021).

Au minimum, 145 000 € par an d'investissements seront dédiés à lutter contre la mortalité évitable.